

Professions immobilières

BTS

Objectifs

Le BTS Professions Immobilières permet d'exercer au sein de cabinets d'administration de biens, d'agences immobilières, de sociétés immobilières, d'entreprises ou de collectivités qui gèrent leur propre patrimoine immobilier.

A l'issue de la formation, le bénéficiaire est capable de gérer et de négocier des biens immobiliers ainsi que d'assurer les opérations de promotion immobilière.

Il pourra occuper des emplois de gestionnaire de biens locatifs, de gestionnaire de copropriété ou de négociateur immobilier.

Contenu

- Domaine professionnel :
 - Transaction
 - Administration de biens
 - Prévention – Santé – Environnement
- Domaines généraux :
 - Français
 - Histoire-Géographie-Education civique
 - Mathématiques
 - Sciences physiques et chimiques
- Période en entreprise : 10 semaines minimum

■ Durée

- Formations modulaires de 30 h à 420 h en centre
- Période de stage de 105 h en moyenne

■ Public

Tous les publics.

Pré-requis : un niveau minimum équivalent à une sortie de bac est nécessaire.

■ Validation

BTS « Professions Immobilières », diplôme de l'Education Nationale de niveau IV.

Attestation de formation.

■ Lieu

GRETA Poitou-Charentes
Agence de Châtelleraut

■ Dates

Nous contacter

■ Tarif

Nous contacter